



Communiqué de l'APCMA

26 mai 2016

■ Première édition du Salon SME online : l'expertise des conseillers du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat en un clic

L'APCMA s'associe pour la deuxième année au salon SME. A l'ère de la digitalisation, le salon SME online innove cette année et prend une ampleur nationale en proposant un nouveau format de rencontres avec le premier salon virtuel pour les entrepreneurs le 2 juin prochain : un moment privilégié pour échanger avec les conseillers en région du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat.

Premier réseau d'appui aux entreprises artisanales, les chambres de métiers et de l'artisanat offrent aux entrepreneurs les mêmes services sur l'ensemble du territoire, de la création à la reprise de l'entreprise. Via le stand virtuel des chambres de métiers et de l'artisanat, les porteurs de projets pourront bénéficier ainsi, sans avoir à se déplacer et en temps réel, des conseils d'experts pour créer, gérer et développer leur activité.

Centre névralgique de l'événement, l'APCMA accueille notamment les conférences d'ouverture et de clôture, retransmises en direct de son auditorium. Parmi les nombreuses conférences au programme ce 2 juin, une conférence sur le thème « Créer ou reprendre une entreprise artisanale ? Les conseils clés pour réussir » est diffusée de 15H15 à 15H45. Le secteur de l'artisanat, c'est 30 000 entreprises à reprendre chaque année et 250 métiers à découvrir pour changer de vie.

Rendez-vous le 2 juin sur www.salonsme-online.com

Contact presse

01 44 43 10 44 / 01 44 43 10 86 - presse@apcma.fr

Suivez l'APCMA sur Twitter [@apcmafrance](https://twitter.com/apcmafrance)

www.artisanat.fr